

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Élection complémentaire d'un juge à 80% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2022
(1^{er} tour – 2^e tour)**

1. Préambule

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire supérieure du canton. Il assume un double rôle d'autorité juridictionnelle et de direction de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Les juges du Tribunal cantonal sont désignés par le Grand Conseil pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2018. Conformément à l'article 131 de la Constitution vaudoise (Cst-VD) et aux articles 154 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC), la Commission de présentation est chargée de préavisier sur l'élection des juges cantonaux.

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire d'un juge à 80% au Tribunal cantonal avec le départ d'une juge cantonale, Françoise Dessaux, qui a fait valoir son droit à la retraite avec effet au 31 juillet 2022.

2. Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le mercredi matin 30 mars 2022 pour traiter de ce préavis, à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne. Elle était composée des député-e-s suivant-e-s : Monsieur Philippe Jobin (Président) ; Mesdames Anne Baehler Bech (Vice-présidente), Valérie Induni, Elodie Lopez ; Messieurs Jean-Luc Bezençon, Sébastien Cala, Claude-Alain Gebhard, Dylan Karlen et Nicolas Suter.

La commission a aussi eu le privilège d'être accompagnée dans ses auditions et réflexions par un de ses quatre experts indépendants : Monsieur Louis Gaillard. Messieurs Olivier Freymond, Luc Recordon et Philippe Richard étaient excusés.

3. Travail de la Commission de présentation

À la suite de la communication et la lecture de la démission de ce juge devant le Grand Conseil au mois de janvier 2022, la commission a procédé à l'habituelle mise au concours du poste dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 4 février 2022 dans cette dernière. À la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le samedi 5 mars 2022, deux personnes avaient déposé leur dossier auprès du secrétariat de la Commission de présentation.

Les connaissances de l'environnement et la vision de la justice des candidates ont été abordées avec soin. Leur vision de l'activité du Tribunal cantonal a aussi fait l'objet d'une attention soutenue. Ces auditions ont permis de cerner la personnalité des candidates dont les qualités d'indépendance ont été analysées avec toute l'attention requise.

4. Préavis de la Commission de présentation

À l'issue des auditions, l'expert présent a rendu un préavis positif pour l'une des candidates qui a suscité son enthousiasme : elle présente un dossier exceptionnel avec de nombreuses publications à son actif, un parcours professionnel remarquable avec une solide expérience au sein du Tribunal fédéral et une promotion comme secrétaire présidentiel au sein du greffe dudit tribunal.

Après avoir pris en compte les conclusions de l'expert, les membres de la commission ont délibéré sans la présence de ce dernier. Les commissaires, dans leur majorité, ont souligné une candidature de meilleure qualité

que l'autre. La commission a retenu que cette candidature possède d'excellentes compétences et une formation pointue pour siéger au Tribunal cantonal.

La commission a décidé de formuler, à la majorité, un préavis positif à la candidature de :

- Madame Sabrina Gauron-Carlin

Après la communication de son préavis négatif, la seconde candidate n'a pas souhaité maintenir sa candidature et l'a donc retirée officiellement. Il n'y aura donc qu'une seule candidate pour cette élection complémentaire.

5. Conclusion

La Commission de présentation préavise positivement, à la majorité, sur la candidature de Madame Sabrina Gauron-Carlin comme juge à 80% au Tribunal cantonal pour la durée restante de la législature 2018-2022, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Le dossier de la candidate est en mains du Secrétariat général du Grand Conseil et est à disposition des députées et des députés qui veulent le consulter. Il sera également disponible, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.

Echichens, le 5 avril 2022.

Le Président-rapporteur :
(signé) Philippe Jobin